

RECAPITULATIF DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES ET AVENANTS CONCLUS									
PERIODE DU 15/03/2024 AU 17/05/2024									
03DR2205	Direction Ressources et appuis fonctionnels	Services	AVENANT 1 Marché de service relatif à la prestation d'assurance pour les besoins de la ville de Firminy	Lot 3 - Flotte automobile et risques annexes	SMACL ASSURANCES 141 avenue Salvador Allende 79031 NIORT	Nouvelle liste de véhicules à assurer		5 ans à compter du 1 janvier 2023 avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de 6 mois avant l'échéance	16/04/2024
00ST2401BIS	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Architecture patrimoine, Etudes de projets	Fournitures	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE JEUX POUR ENFANTS PARC DES BRUNEAUX		PROLUDIC 181 rue des entrepreneurs 37210 VOUVRAY	Montant avec variante (TF + TO1) : 160 699,99 € H.T. (135 710,74 € H.T. + 24 989,25 € H.T.)		Délai fabrication jeux : 10 semaines Préparation chantier : 10 jours Chantier : 7 semaines	26/03/2024
00ST2306	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Architecture patrimoine, Etudes de projets	Services	CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DE L'HOTEL DE VILLE		Groupement représenté par la société COULON & ASSOCIES 13 rue de la Tour des Pêcheurs 67000 STRASBOURG	899 870,80 € HT comprenant : -Mission de base pour 811 498,80 € H.T. avec un taux de rémunération fixé à 19,32% (Base 16,32% + EXE 3%) -Missions complémentaires pour 88 372 € H.T. comprenant : DIAGNOSTIC pour 54 660 € H.T., SSI pour 18 000 € H.T., ASSISTANCE ARTISTIQUE pour 4 000 € H.T., HQE pour 7 712 € H.T. et SIGN pour 4 000 € H.T. La mission complémentaire MOB n'a pas été retenue.		La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 18 mois.	02/04/2024
01ST2311	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Bâtiments, Patrimoine classé, Développement Durable	Services	VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES DANS LES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE FIRMINY	Lot 1 « Contrôles et vérifications des installations électriques »	APAVE EXPLOITATION 6 rue du Général AUDRAN 92400 COURBEVOIE	8 624,08 € H.T./an		1 an reconductible 3 fois 1 an soit 4 ans au total	02/04/2024
02ST2311	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Bâtiments, Patrimoine classé, Développement Durable	Services	VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES DANS LES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE FIRMINY	Lot 2 « Contrôles et vérifications installations gaz »	SOCOTEC EQUIPEMENTS 1 rue de la Logistique 42000 SAINT ETIENNE	900 € H.T./an		1 an reconductible 3 fois 1 an soit 4 ans au total	03/04/2024
03ST2311	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Bâtiments, Patrimoine classé, Développement Durable	Services	VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES DANS LES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE FIRMINY	Lot 3 « Vérifications ascenseurs »	SOCOTEC EQUIPEMENTS 1 rue de la Logistique 42000 SAINT ETIENNE	135 € H.T./an		1 an reconductible 3 fois 1 an soit 4 ans au total	03/04/2024
04ST2311	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Bâtiments, Patrimoine classé, Développement Durable	Services	VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES DANS LES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE FIRMINY	Lot 4 « Contrôles des équipements sous pression, appareils de levage, des EPI »	APAVE EXPLOITATION 6 rue du Général AUDRAN 92400 COURBEVOIE	1 755 € H.T./an		1 an reconductible 3 fois 1 an soit 4 ans au total	02/04/2024
00ST2309	Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial Service Bâtiments, Magasin-achats, Hygiène des locaux, Protocole	Fourniture	CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MISE À DISPOSITION DE DISTRIBUTEURS DE BOISSONS ET DE NOURRITURE DANS DIFFÉRENTS SITES MUNICIPAUX		CUP-SERVICE 8 allée du Levant 69890 LA TOUR DE SALVAGNY	L'offre retenue est l'offre de base sans les Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE). Le montant de la redevance versée à la Ville de Firminy par le prestataire est fixé à 25% des recettes perçues.		La convention est conclue pour une durée de 5 ans compter de sa date de notification.	18/04/2024